

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt, le 4 juillet à 9 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Gwendoline PICHARD, Mme Mégane PROUTEAU, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, Mme Laure DETREZ, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Sonia CAROFF à M. Jacques GREVES

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	30 juin 2020
Date de l'affichage	30 juin 2020
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	32
Nombre de votants	33

2020-47 Création des postes d'adjoints

Rapporteur : Joël DANIEL

Le Maire invite les conseillers à s'exprimer sur le nombre d'adjoints à élire et explique que les projets à venir et la gestion des affaires courantes requièrent un investissement important.

Conformément à l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints au Maire appelés à siéger, sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal de l'assemblée.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 9 adjoints,

Il est néanmoins proposé de créer 8 postes d'adjoints.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE la création de 8 postes d'adjoints au maire.

Adopté par 24 voix et 9 abstentions (Anne Maud GOUJON, Louis MEDICA, Lydia DUBOS, Bernard BASTIER, Estelle MORIO, Henri-Philippe LAMY, Laure DETREZ, Pierre-Yves LE GROGNEC et Isabelle LOISEL)

**Pour extrait conforme,
Guidel, le 6 Juillet 2020
Le Maire,
Joël DANIEL**

